

Politique de soutien aux pratiques artistiques en amateur

*Anne-Marie JEAN,
conseillère municipale déléguée
aux pratiques culturelles en amateur*

CONTEXTE

- ▶ Nouvelle délégation au sein de l'exécutif de la Ville de Strasbourg sur les pratiques culturelles en amateur
Élue : Anne-Marie JEAN

- ▶ **Délibération relative au cadre de la politique culturelle pour Strasbourg :**
Conseil municipal du 14/12/2020

Extraits :

- *Légitimer la place et le rôle de la **pratique en amateur** comme moteur et acteur de la vitalité de l'écosystème artistique strasbourgeois*
- *Les passerelles entre professionnels et **amateurs** sont également recherchées et encouragées, dans une logique qui les associe pleinement.*

- ▶ **Concertation entre janvier et juin 2021 pour co-construire la politique publique de soutien aux pratiques en amateur**

Objectifs de la concertation : clarification, transparence, équité

- **Co-construire**
- **Identifier collectivement l'ensemble des apports des pratiques artistiques en amateur à la vie de la cité**
- **Valoriser et soutenir ces pratiques pour ce qu'elles apportent**

- ▶ **Définir une politique claire sur les pratiques artistiques en amateur (PA)**
- ▶ **Se doter et pouvoir communiquer sur les critères objectifs et transparents**
- ▶ **Faire émerger des modalités de soutien non encore imaginées**

PERIMETRES DE LA CONCERTATION

▶ **Périmètre thématique :**

Pratiques culturelles dans les 5 domaines artistiques ci-dessous :

- Arts plastiques et arts visuels
- Danse
- Écriture et poésie
- Musique (instrumentale et vocale)
- Théâtre et cirque

▶ **« Population cible » :**

- Les personnes morales (associations) qui proposent des PA (environ 100 associations dont 25 chorales à Strasbourg)
- Pas le grand public (il ne s'agit pas d'une enquête des usagers sur les PA)

▶ **Périmètre territorial :**

- Concertation à l'échelle de la Ville : thématique PA = compétence communale
- Réflexion métropolitaine souhaitée :
Proposition d'état de lieux des politiques de soutien aux PA dans chaque commune

ETAPES ET METHODOLOGIE DE LA CONCERTATION

Démarche en 5 étapes :

① Contributions par questionnaire co-élaboré (avec Cadence, la Fédération des CSC, des personnes ressources)

Les grandes lignes du questionnaire

- Qu'apportez-vous à la Ville et aux citoyens-nnes à travers les activités proposées ?
- Comment la Ville peut vous soutenir ? Qu'attendez-vous de la collectivité ?
- Quelles idées pour le développement des PA pour tous ?
- Comment mieux travailler ensemble au bénéfice de tous les citoyens-nnes ?

② Temps forts (ateliers / groupes de travail)

Approfondissement sur des thématiques

Pistes de travail et propositions concrètes

③ Partage des premiers résultats avec les élus et l'administration

④ « Assemblée » de présentation et de partage d'une proposition

avec et pour les personnes ayant participé avant délibération en conseil municipal

⑤ Restitution générale

Délibération en conseil municipal

CALENDRIER 2021



Démarche co-construite ① Contributions par QUESTIONNAIRE ② ATELIERS ④ ASSEMBLEE ⑤ CONSEIL MUNICIPAL

③ PARTAGE

14 janvier
Revue de concertation

15 janvier - 29 janvier
Élaboration questionnaire

8 février
Mise en ligne du questionnaire

8 février - 8 mars
Contributions en ligne

1^{er} mars
Relance

9 mars – 19 mars
Dépouillement

20 mars au 29 mars
Communication résultats
Invitation aux ateliers

9 avril et 20 avril
ATELIERS

30 avril
Partage des 1ers résultats
avec les élus et
l'administration

7 mai
Assemblée de
présentation et de
partage d'une
proposition avec
et pour les
participants à la
démarche

21 juin
Conseil municipal

LES CONTRIBUTIONS

- ➔ **1^{er} temps : contributions par questionnaire : du 15 février au 8 mars 2021**
Questionnaire à destination des structures de pratique artistiques en amateur à Strasbourg
105 questionnaires renseignés

Contributions en ateliers

- ➔ **2^{ème} temps : ateliers d'échange : visio-conférence du vendredi 9 avril 2021 (14h-17h)**
59 personnes inscrites en amont (46 associations)
55 personnes présentes le jour J
- ➔ **3^{ème} temps : ateliers d'échange : visioconférence du mardi 20 avril 2021 (17h-20h)**
64 personnes inscrites en amont (53 associations)
46 personnes présentes le jour J

Contenus synthétiques des réponses au questionnaire :

(ordre par occurrence ++)

- **LES APPORTS : la pratique de la discipline artistique permet :**
 - La création de liens sociaux
 - La construction et l'émancipation de l'individu, son épanouissement
 - D'être acteur de la Ville
 - De toucher des publics spécifiques
 - La découverte culturelle, l'ouverture sur le monde et les patrimoines
 - La découverte d'une vocation
 - De vivre en temps de crise sanitaire et de réfléchir son époque
 - De vivre ses passions et prendre beaucoup de plaisir
 - De profiter de bienfaits moraux et physiques

- **LE SOUTIEN ATTENDU : la Ville de Strasbourg peut soutenir les associations en offrant :**
 - De la visibilité pour les associations et leurs projets
 - De l'aide pour les locaux
 - Des aides financières (subventions, dispositifs d'aides à l'accès aux pratiques...)
 - Du conseil et de l'accompagnement
 - De l'aide pour surmonter la crise (notamment sanitaire)
 - Des opportunités et événements
 - Des aides au niveau matériel

Retours des contributions par questionnaire :

- **LE DEVELOPPEMENT : comment développer les pratiques artistiques pour toutes et tous ?**
 - Favoriser la pratique amateur et le dialogue avec les structures professionnelles
 - Aller chercher de nouveaux publics (notamment les publics spécifiques), mélanger les publics
 - Encourager le dialogue et les rencontres entre les différentes structures amateurs et avec la Ville
 - Répondre à l'augmentation de la demande et couvrir l'ensemble du territoire
 - Investir l'outil technologique
 - Encourager la transdisciplinarité
 - Promouvoir le travail de groupe

- **TRAVAILLER ENSEMBLE : Comment mieux travailler ensemble?**
 - Créer des temps de rencontres et discussions entre les associations et la Ville
 - Décloisonner les acteurs culturels et mettre en commun les outils et idées
 - Créer des lieux de rencontre
 - Organiser des manifestations et rencontres artistiques communes
 - Mettre en place des outils numérique de mise en commun
 - Jouer sur le plan international
 - Satisfaire et s'ouvrir aux publics
 - Partager et communiquer les actions de chacun

Retours des échanges lors des ateliers :

3 ateliers : nouveaux publics / réseau / communication, visibilité

Atelier NOUVEAUX PUBLICS

- « Aller vers »
- **Projets de développement culturel**
- Décloisonner
- Partenariat avec d'autres secteurs (écoles, social, sport, etc)
- Croisement des publics
- Partir des envies des publics
- Valoriser la co-construction entre acteurs et publics (faire ensemble)
- Lever les freins et les idées reçues
- Rendre les pratiques plus accessibles : aller dans la rue, dans les quartiers
- Travailler sur la durée (donner du temps aux projets)
- Ne pas se décourager, valoriser le travail en coulisses

Atelier RESEAU

Lors du 1^{er} atelier, échanges sur la **mutualisation** :

- Moteur de recherche qui recense les pratiques = un bon outil pour le grand public
- Besoin d'outils collaboratifs pour les acteurs associatifs : idée de plateforme pour mutualisation de salles, locaux, matériels, compétences, infos, etc.

Le 2^{ème} atelier s'est concentré sur la notion de **réseau** au service d'une mutualisation :

→ Pourquoi un réseau ? Quels objectifs ?

- Partage d'informations, de compétences, de matériels, de ressentis (actualités, etc)
- Se rencontrer, se connaître, se former
- Projets en commun
- Harmonisation de l'offre : être en complémentarité et non en concurrence

→ Quelle organisation ? Quelle gouvernance ?

- Un lieu dédié à la pratique artistique en amateur ?
- Des temps de rencontres réguliers à systématiser avec des thématiques précises
- La gouvernance : organisation en tête de réseau par discipline, par pôle, par public
- Rôle de la ville : facilitation, organisation (le cadre) et les acteurs (le fonds)

Atelier COMMUNICATION – VISIBILITE

- **Évènements (terrain)**
- Aller vers les publics (aller dans les écoles, les fêtes de fin d'année, de quartier, les CSC)
- Mettre en lumière la pratique en amateur (hors les murs : chanter dans la rue)
- Sortir du centre ville, aller dans les quartiers, idée d'un triporteur (StrasCulture dans les quartiers)
- Proposer des ateliers d'initiation
- Créer des WE dédiés à la pratique en amateur (par discipline ? Interdisciplinaire ?)

- **Outils (le digital)**
- Investir internet et les réseaux sociaux (création de contenu pour valoriser les pratiques)
- Fenêtres à l'image du calendrier de l'avent : découvrir une pratique, une association
- Carte interactive
- Créer des coups de cœur à diffuser entre structures (système de parrainage)

Thématiques « transversales » ressorties lors des contributions par questionnaire et ateliers

LES LOCAUX

Besoin crucial des associations pour :

► Lieux de répétitions et de partage

- permanents et réguliers (récurrence souvent hebdomadaire) – mutualisables
- ponctuels en amont de spectacles ou pour des stages ou projets ponctuels
- adaptés (insonorisation pour la musique, adapté pour la danse, etc)
- la question du stockage (instruments, décors de théâtre)

► Lieux de représentation : salles de spectacle, scènes extérieures, scènes ouvertes

Problématique identifiée :

Quels tarifs tant pour les lieux de répétitions que pour les lieux de représentation qui soient abordables pour des petites structures associatives ?

LA RELATION AMATEUR / PROFESSIONNEL

Passerelles amateur / professionnel à développer

Sortir de cette dichotomie

Mise en réseau avec les professionnels

Souhait d'un **travail plus collaboratif**

La délibération votée en conseil municipal du 21 juin 2021 avec interruption de séance pour faire chanter l'assemblée !

Politique de soutien aux pratiques artistiques en amateur à Strasbourg qui vise à :

- Affirmer la primauté des droits culturels
- Développer et accompagner l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie
- Développer le tissu artistique local et la création
- Œuvrer pour l'épanouissement et la bonne santé physique et mentale de chacun-e

5 grandes orientations :

- Donner une plus grande visibilité aux pratiques artistiques en amateur à Strasbourg
- Organiser la mise en réseau
- Favoriser le rapprochement amateurs-professionnels
- Faciliter la mise à disposition de locaux
- Soutenir financièrement les associations du secteur

Et depuis le 21 juin 2021 ?

Quelle mise en œuvre concrète de la politique publique ?

► Mise en place du « chantier des amateurs »

Cycle de rencontres pour poursuivre les échanges initiés lors de la concertation

- 1^{er} RDV du chantier des amateurs le 6 juillet à Graine de cirque avec 34 participants-es
Thématiques abordées : interconnaissance et la rentrée des amateurs
- 2^{ème} RDV : 09 octobre à l'Espace K avec 35 participants-es
Thématiques abordées : qu'est-qu'un amateur ?
Avec la MPAA (maison des pratiques artistiques en amateur)

► StrasCulture : 4 septembre 2021 : évènement de rentrée culturelle à Strasbourg

un espace dédié au secteur des PA avec des permanences de 30 associations le jour J

48 ateliers de pratiques artistiques proposées le jour J dans toutes les disciplines (danse, théâtre, cirque, arts plastiques, musique, chant) et 3 espaces scéniques.

► Fonds de soutien exceptionnel à la reprise d'activité : CM du 20 septembre (100 000 €), dépôt des dossiers : 29 associations ont postulé. 27 éligibles et soutenues.

- ➔ Campagne de communication pour la reprise en septembre 2021



**LES ACTIVITÉS
ARTISTIQUES
REPRENNENT,
ON S'Y
(RE)MET ?**

près de 100 structures sur mon-loisir-artistique.strasbourg.eu

The poster features several colorful illustrations: a person in a purple mask and orange coat, a person in a blue outfit with a yellow saxophone, a person in a red and white outfit with a paint palette, a person in a blue outfit with a large colorful lollipop, a person in a brown coat with a large feather, a person in a blue outfit with a large colorful lollipop, a person in a blue outfit performing a handstand, and a person in a red jacket and purple pants with a camera on their head.

Contacts :

Anne-Marie JEAN, conseillère municipale déléguée aux pratiques culturelles en amateur
anne-marie.jean@strasbourg.eu

Anouk BROCARD, cheffe de projet « Pratiques artistiques en amateur »
Direction de la Culture, mission développement des publics
anouk.brocard@strasbourg.eu 03 68 98 69 56